

**Procès Verbal Séance du Conseil Municipal et de
l'élection du Maire et des Adjointes
du 28 mars 2014**

L'an deux-mil quatorze, le vingt-huit mars à vingt heures trente minutes,

Les membres du Conseil Municipal de la commune de MARTINET proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle commune des Ouches sur la convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L.2121.10 et L.2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Messieurs et Mesdames les conseiller municipaux :

Messieurs PERROCHEAU Alain, BRET Patrice, CHAUVIN Jean, CRAIPEAU Fabrice, HERBRETEAU Yann, HILLAIRET Dominique, PAILLUSON Michel, PATEAU Bruno, Mesdames BARREAU Aude, BOUGAULT Myriam, CHEVILLON-MORNET Marie-Andrée, HERBRETEAU Joëlle, MASSON Florence, MORNET Evelyne, RICHARD Edith.

Etaient absents : néant

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Alain PERROCHEAU, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installées les personnes nommées ci-dessus, dans leur fonction de Conseillers Municipaux.

Monsieur Alain PERROCHEAU, le plus âgé des membres du conseil, a pris la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame Aude BARREAU.

ELECTION DU MAIRE

1^{er} tour de scrutin

Votants : 15

Exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Alain PERROCHEAU : 15 voix – élu

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le Maire informe le Conseil Municipal que le nombre d'adjoints ne doit pas dépasser 30% de l'effectif du Conseil Municipal, soit pour la commune de Martinet : 4

Le vote du Conseil Municipal donne les résultats suivants :

Pour 3 adjoints : 15 voix – adapté

ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT

Sous la présidence de Monsieur Alain PERROCHEAU :

1^{er} tour de scrutin

Votants : 15

Exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Jean CHAUVIN : 15 voix – élu

ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Sous la présidence de Monsieur Alain PERROCHEAU :

1^{er} tour de scrutin

Votants : 15

Exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Patrice BRET : 15 voix – élu

ELECTION DU 3^{ème} ADJOINT

Sous la présidence de Monsieur Alain PERROCHEAU :

1^{er} tour de scrutin

Votants : 15

Exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Marie-Andrée CHEVILLON-MORNET: 15 voix – élue

Ont signé tous les membres présents :

Les Membres du Conseil Municipal

Alain PERROCHEAU		Marie-Andrée CHEVILLON-MORNET	
Patrice BRET		Aude BARREAU	
Jean CHAUVIN		Florence BUREAU	
Fabrice CRAIPEAU		Joëlle HERBRETEAU	
Yann HERRETEAU		Myriam BOUGAULT	
Dominique HILLAIRET		Evelyne MORNET	
Michel PAILLUSSON		Edith RICHARD	
Bruno PATEAU			